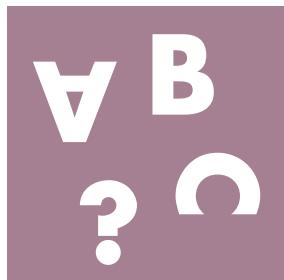
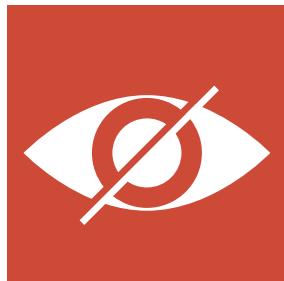




# ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

Rapport d'activité 2024



**Saint-Quentin-en-Yvelines**

1, rue Eugène-Hénaff  
BP 10118 - 78192 Trappes Cedex  
tél. : 01 39 44 80 80

**sqy.fr**

---

**Direction Supports et Transversalité - Service Accessibilité du Patrimoine**

Rédaction : Sylvie Le Pêcheur - tél. : 01 39 44 80 77

**Direction de la Solidarité**

Référent : Laurent Dumas - tél. : 01 39 44 80 56

---

**Conception graphique**

Direction de la Communication  
Création : Sylvie Humbert

**Édition :** Octobre 2025

**Impression :** Repro SQY



# Édito

Chères Saint-Quentinoises, chers Saint-Quentinois,

L'année 2024 marque une nouvelle étape dans notre engagement pour une agglomération véritablement accessible, inclusive et solidaire. Notre action, à la fois collective et plurielle, vise à prendre en compte la diversité des situations de handicap – moteur, sensoriel, cognitif ou psychique – afin de garantir à chacun un accès effectif aux services, aux mobilités et aux espaces publics de notre territoire.

L'accessibilité, vous le savez désormais à la lecture des rapports d'accessibilité annuels produits par les services de l'agglomération, couvre plusieurs des politiques publiques intercommunales telles que l'aménagement, l'habitat, les transports, les voiries, la culture (dont le réseau des médiathèques), la santé - avec l'Institut de Promotion de la Santé (IPS) qui héberge plusieurs acteurs de la santé mentale du territoire - ou les sports. La prise en compte de l'accessibilité est aujourd'hui une préoccupation transversale, intégrée à l'ensemble des projets dont la collectivité est porteuse. Le concept d'accessibilité universelle s'impose ainsi peu à peu dans nos pratiques professionnelles avec l'objectif de faire utile, pratique et utilisable par tous. Il permet de porter des valeurs de solidarité et de cohésion auxquelles je suis attaché dans le cadre de la mise en œuvre des politiques publiques dont j'ai la responsabilité à Saint-Quentin-en-Yvelines.

L'année 2024 a été marquée, à la faveur des Jeux Olympiques et Paralympiques notamment, par de nombreux travaux sur les infrastructures de transport visant à favoriser l'accessibilité aux espaces publics.

Ainsi, la modernisation de la gare de Saint-Quentin-en-Yvelines, achevée au printemps 2024, illustre cette ambition. Trois ascenseurs, deux tapis roulants inclinés (travelators), des quais rehaussés, une signalétique adaptée, des bandes de guidage au sol, des balises sonores et des mains courantes en braille : tous ces aménagements, fruit d'un investissement de 55 millions d'euros, ont transformé ce hub ferroviaire en un véritable espace accessible pour les personnes à mobilité réduite, malvoyantes ou non-voyantes. Ce projet, mené avec Île-de-France Mobilités, la Région, la SNCF et l'État, incarne l'héritage des Jeux olympiques et paralympiques, mais surtout l'entrée durable d'un nouveau standard de service public.

Notre politique de solidarité ne se limite pas aux aménagements physiques. Elle intègre aussi des actions concrètes pour renforcer l'accueil, l'accompagnement ou l'hébergement des personnes en situation de handicap : soutien aux aidants, accès aux soins adaptés, animations inclusives et prévention de l'isolement. Des initiatives comme « l'Entr'aideants Village », organisé à Maurepas en 2024, offrent répit, ressources et soutien à ceux qui accompagnent un proche en perte d'autonomie ou vivant avec un handicap. Ces actions – parfois ponctuelles – complètent celles des 37 établissements de Saint-Quentin-en-Yvelines et près de 600 professionnels – qui accueillent, accompagnent ou hébergent chaque jour jeunes (19 établissements) ou adultes (18 établissements) en situation de handicap.

La solidarité se déploie également à travers des projets culturels et sportifs à destination des publics en situation de handicap. Si la promotion de l'accès aux activités sportives et culturelles reste une priorité, elle est désormais complétée par des actions de sensibilisation - dès le plus jeune âge - au respect de la diversité. Les JOP 2024 ont par ailleurs permis de mettre à disposition des saint-quentinois – et notamment aux structures partenaires de l'agglomération - plusieurs milliers de billets pour participer aux épreuves sportives organisées sur notre territoire.

Enfin, vous ne l'ignorez pas, nous fêterons en 2025 les 20 ans de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap.

Nous aurons l'occasion de revenir en 2025 sur la mise en œuvre des grands principes de la loi de 2005 à Saint-Quentin-en-Yvelines et d'établir un bilan concret des réalisations.

Je vous invite à parcourir ce rapport pour découvrir l'ensemble de nos réalisations, les points que nous identifierons collectivement pour progresser, et les projets déjà en marche pour faire avancer l'autonomie, la dignité et la participation de chacune et chacun.

Avec détermination et solidarité.

**François MORTON**

Maire de Guyancourt

Vice-président de SQY, délégué à la politique de la ville, santé et solidarité  
Président de la Commission intercommunale d'accessibilité de SQY

# Index

## 01

Contexte réglementaire  
7

## 02

Commission intercommunale accessibilité  
11

## 03

Espaces publics  
Voirie  
Bornes de recharge électrique  
Aires de jeux  
Protection des traversées piétonnes  
15

## 04

Bâtiments publics  
23

## 05

Transports collectifs  
Réseau de bus  
Réseau de trains  
27

## 06

Actions culturelles  
31

## 07

Politique du logement  
35

## 08

Accessibilité numérique  
41

## 09

Partenariat avec l'IPS  
45

## 10

L'emploi à l'agglomération  
51



Jeux Olympiques et Paralympiques 2024  
55



Fondation Anne De Gaulle  
59



# 01

## Contexte RÉGLEMENTAIRE

# 01

## Contexte RÉGLEMENTAIRE

« Renforcer l'inclusion, accélérer l'accessibilité universelle »

### Un socle juridique pour une société plus inclusive :

La commission intercommunale d'accessibilité de Saint-Quentin-en-Yvelines a été créée conformément aux dispositions de l'article L.2143-3 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Elle a pour mission de veiller à la mise en accessibilité :

- des espaces publics ;
- des bâtiments ;
- des transports ;
- des services pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite.

En application de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

La commission exerce ses missions dans le cadre des compétences de la Communauté d'agglomération et n'intervient que sur le patrimoine communautaire.

### Objectifs du rapport :

Ce rapport annuel a pour objectif de dresser un bilan des actions menées par SQY en 2024 pour améliorer l'accessibilité sur le territoire intercommunal dans les domaines suivants :

- infrastructures ;
- transports ;
- numérique ;
- information permettant à chacun de se déplacer et de s'informer en toute autonomie.

Il s'inscrit dans une démarche de transparence et de dialogue avec les usagers, les associations et les acteurs locaux pour garantir une accessibilité effective et inclusive.

Ce rapport dresse un état des lieux de l'accessibilité dans différents domaines :

- **Voirie :**  
état des aménagements et des travaux réalisés pour améliorer l'accessibilité.
- **Transports :**  
accessibilité des réseaux de transport en commun.

• **Cadre bâti :**  
accessibilité des établissements recevant du public (ERP), des bâtiments communaux et des logements.

• **Logement :**  
recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées.

• **Accessibilité numérique :**  
pour permettre une autonomie totale dans les démarches du quotidien.

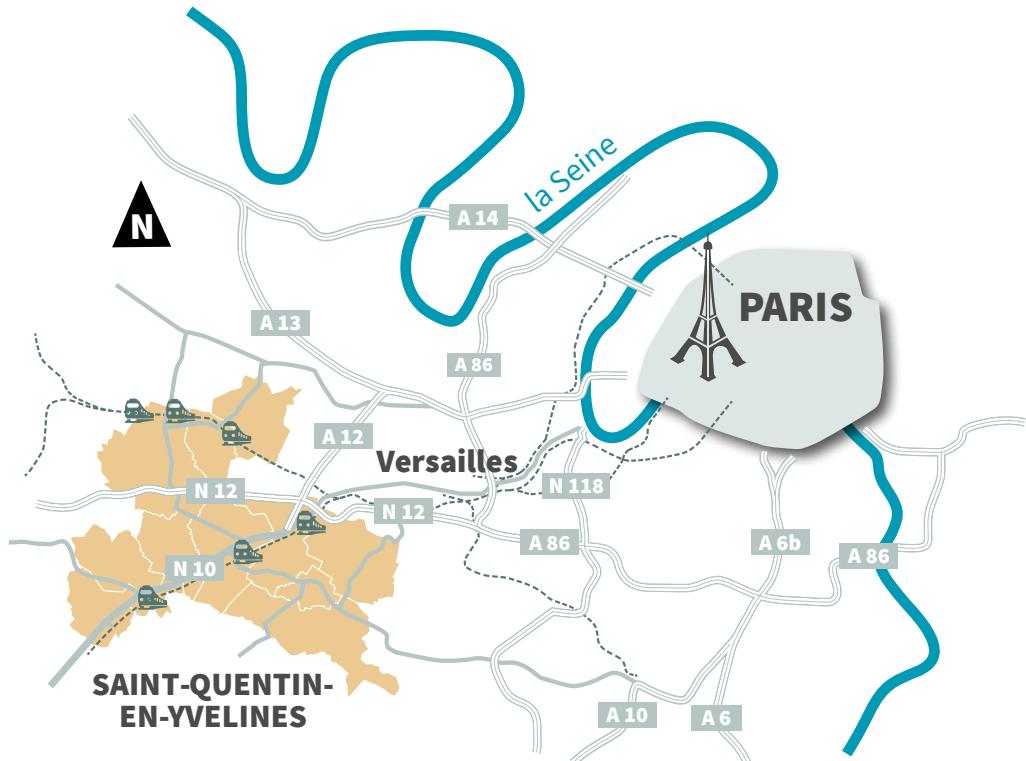
Ce rapport est complété par un bilan des actions menées pour l'intégration des personnes en situation de handicap par les partenaires et services de l'agglomération :

- l'Institut de Promotion de la Santé (IPS) ;
- le réseau des médiathèques de SQY ;
- la Direction des ressources humaines (en qualité d'employeur) ;
- la Fondation Anne De Gaulle.



**Saint-Quentin-en-Yvelines**, située à 20 km au sud-ouest de Paris (gare de Montigny-le-Bretonneux), s'étend sur une superficie de 120 km<sup>2</sup> pour une population de 230 021 habitants (1<sup>er</sup> janvier 2021).

Suite à la fusion de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines et de la Communauté de communes de l'Ouest Parisien et son extension aux communes de Maurepas et Coignières, Saint-Quentin-en-Yvelines a été créée au du 1<sup>er</sup> janvier 2016.



Son périmètre intègre les 12 communes suivantes :

- ▶ Coignières
- ▶ Élancourt
- ▶ Guyancourt
- ▶ La Verrière
- ▶ Les Clayes-sous-Bois
- ▶ Magny-les-Hameaux
- ▶ Maurepas
- ▶ Montigny-le-Bretonneux
- ▶ Plaisir
- ▶ Trappes
- ▶ Voisins-le-Bretonneux
- ▶ Villepreux



02

# Commission intercommunale ACCESSIBILITÉ

# 02

## Commission intercommunale

*« Garantir à chaque citoyen, quel que soit son handicap, la participation pleine et entière à notre société »*

### La composition de la Commission Intercommunale d'Accessibilité

Par délégation de Monsieur Jean-Michel Fourgous, Président de Saint-Quentin-en-Yvelines, la Commission Intercommunale d'Accessibilité est présidée par Monsieur François MORTON, maire de Guyancourt, 9<sup>e</sup> Vice-Président délégué à la politique de la ville, à la santé et à la solidarité.

Sa composition a été approuvée par le conseil communautaire du 10 septembre 2020.



Monsieur Jean-Michel Fourgous  
Président  
de la Communauté d'Agglomération  
de Saint-Quentin-en-Yvelines

#### RÉPARTITION DE LA COMMISSION :

##### Au titre de la Communauté d'Agglomération :

- Président de la Communauté d'Agglomération ou son représentant
- Conseiller communautaire délégué à la voirie
- Vice-président à la Smart City, à l'énergie et à l'éclairage public
- Vice-président délégué au patrimoine bâti
- Vice-président délégué aux transports et aux mobilités durables
- Vice-président délégué à la politique de la ville, à la santé et à la solidarité

##### Au titre des associations ou organismes représentant les personnes handicapées et âgées :

Un représentant et un suppléant pour chaque association :

- Pôle Autonomie Territorial
- Du fun pour tous
- Service d'Accompagnement à la Vie Sociale - Vivre Parmi Les Autres (SAVS-VPLA778)
- Vivre debout
- Association des Paralysés de France (APF), délégation Yvelines
- Association des Parents d'Enfants Inadaptés (APEI)
- Association Valentin Haüy
- Association CAP Sports Arts Aventure Amitié (CAPSAAA)
- Association pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAJH) des Yvelines
- Institut Médico-éducatif Alphée pour les adolescents autistes
- Association pour l'Insertion, l'Éducation et les Soins de Saint-Quentin-en-Yvelines (AIES)
- Union Nationale des familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM)

##### Au titre des associations ou organismes représentants les acteurs économiques :

- Association des Directeurs de l'Environnement de travail (ARSEG)
- Club d'entreprises FACE

##### Au titre de la Coordination Handicap Locale :

- Coordination Handicap Locale (CHL)
- Coordinateur de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)

##### Au titre des communes :

Pour chaque commune, un représentant de la commune, membre de la commission communale d'accessibilité (un titulaire et un suppléant).

## LISTE DES MEMBRES TITULAIRES DÉSIGNÉS DE LA COMMISSION

<b>Organismes</b>	<b>Représentants</b>
<b>Saint-Quentin-en-Yvelines</b>	
Président de la commission, Vice-Président délégué à la politique de la ville, à la santé et à la solidarité	François MORTON
Conseiller communautaire délégué à la voirie	François LIET
Vice-Président délégué à la Smart City, à l'énergie et à l'éclairage public	Bertrand COQUARD
Vice-Président délégué au patrimoine bâti	Bernard MEYER
Vice-Président délégué aux transports et aux mobilités durables	Jean-Baptiste HAMONIC
<b>Associations</b>	
Du Fun Pour Tous	Bruno GROSVALLET
Service d'Accompagnement à la Vie Sociale - Vivre Parmi Les Autres (SAVS-VPLA778)	Tatiana FAGOT
Vivre debout	Ghislaine LENOUVEL
Association des Paralysés de France (APF), délégation des Yvelines	Liliane MORELLE
Association des Parents d'Enfants Inadaptés (APEI)	Pierre MOÏSE
Association Valentin Hauy	Marcel MEURIN
Association CAP Sports Aventure Amitié (CAPSAAA)	Dominique FONTAINE
Association pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAJH) des Yvelines	Marie-Claire NIVET
Institut Medico-éducatif Alphée/Arisse pour les adolescents autistes	Jihad BOU KARAM
Association pour l'Insertion, l'Éducation et les Soins de Saint-Quentin-en-Yvelines (AIES)	Mathieu SERVAL
Union Nationale des familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM)	Jean-Pierre BEURIOT
Association Départementale pour l'Éducation Spécialisée des Enfants Déficients Auditifs (ADESDA 78)	Hélène PRÉVOT
Direction Autonomie - Maison Départementale de l'Autonomie	Karine GRATECAP
<b>Représentants des acteurs économiques</b>	
Association des Directeurs de l'Environnement de travail (ARSEG)	Christophe CHARLES
Club d'entreprises FACE	Coumba YATERA
<b>Communes</b>	
Coignières	Olivier RACHET
Élancourt	Michèle LOURIER
Guyancourt	Nathalie PECNARD
La Verrière	Nathalie LWAMBA MAKANYAKA
Les Clayes-sous-Bois	Françoise BEAULIEU
Magny-les-Hameaux	Magali DOUSSE
Maurepas	Éric NAUDIN
Montigny-le-Bretonneux	Ketchanh ABHAY
Plaisir	Brigitte MAUDRY
Trappes	Murielle BERNARD
Villepreux	Valérie FERNANDEZ
Voisins-le-Bretonneux	Joël DENEUX



03

## ESPACES publics

# 03

## ESPACES publics

### Voirie

« Une voirie communautaire accessible à tous »

En 2024,  
Saint-Quentin-en-Yvelines  
a réalisé :

- **900 mètres linéaires de trottoirs sécurisés ou mis en conformité**
- Création ou mise aux normes de **47 passages piétons**
- **13 arrêts de bus accessibles supplémentaires**
- Création de **6 places de stationnement PMR**



© C. Lauté

© C. Lauté

COMMUNE	LIEU DE L'OPÉRATION	NATURE DES TRAVAUX	Non-conformités linéaires			Non-conformités ponctuelles		
			Trottoir (ml)	Séparation tactile piste cyclable / trottoirs	Chemin piétonnier (ml)	Passages piétons		Places de stationnement PMR
ÉLANCOURT	Route de Montfort	Aménagement des accotements	100			2	Dont 1 en création	
	Avenue de La Villedieu	Réfection du trottoir	220					
GUYANCOURT	Boulevard Vauban	Création place PMR					1	
	Rues de Villaroy, G.Haussmann, P.Delorme, N. Ledoux	Réhabilitation de voirie				16	14 en réhabilitation, 2 en création	3 2
MAGNY-LES-HAMEAUX	Avenue de Chevencourt	Reprise passage piéton				3		
	Voie Jean Moulin	Reprise trottoir déformé	400					
PLAISIR	Avenue François Mitterrand	Mise aux normes campagne couches de roulement				3	Avancée piétonne Cheminement piéton	
	Avenue du Pressoir	Mise aux normes campagne couches de roulement				1		2
	Rue de la gare	Création Passage piéton				1		
	Av. Geesthacht	Opération				4		
	Rue du Bois	Mise en accessibilité arrêt de bus						2
LES CLAYES-SOUS-BOIS	Chemin des Vignes	Sécurisation traversée piétonne				1	Création d'un refuge pour sécuriser la traversée	
	Av. Jacques Duclos	Sécurisation traversée piétonne école				1	Mise en place de J11 et de coussin lyonnais	
	Rue Jules Massenet	Mise en accessibilité arrêt de bus						2
VILLEPREUX	Rue Pierre Curie	Opération	270			3	Mise en conformité	1
COIGNIÈRES	Avenue de Maurepas	Mise en accessibilité arrêt de bus	8,4					1
MAUREPAS	Rue des Baux Avenue du Forez	Réhabilitation de la couche de roulement et travaux annexes				5	Réhabilitation	1
	Rue de Chevreuse	Mise en accessibilité arrêt de bus						2
	Avenue de Picardie	Création d'un plateau surélevé	100			2	Mise en conformité	2
	Rue de la Malmedonne	Élargissement passage piéton voie verte	20			1	Mise en conformité	
	Avenue de Picardie	Création d'un chemin piéton en pavés	70					
	Boulevard du Rhin	Mises aux normes du passage piéton				4	Mise en conformité	
MONTIGNY	Avenue du Pas du Lac Angle Rue Laurent Fignon	Reprise trottoir	33					
		<b>TOTAL</b>	<b>901</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>47</b>	<b>6</b>	<b>13</b>

# 03

## ESPACES publics

# Bornes de recharge électrique

« Rendre accessibles les places équipées »

Saint-Quentin-en-Yvelines est compétente pour la création, l'entretien et l'exploitation des bornes de recharge pour véhicules électriques depuis 2021, date à laquelle les 12 communes ont fait le choix de transférer cette compétence initialement communale.

Cela a déjà donné lieu depuis 2022 à la pose de 25 nouvelles bornes de recharge en complément des bornes existantes sur Plaisir, Villepreux, Maurepas et Coignières, proposant ainsi 40 bornes de recharge (80 points de charge).

Afin d'accélérer le déploiement des Infrastructures de Recharge de Véhicules Électriques (IRVE) ouvertes au public, l'article 68 de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) prévoit la possibilité, de réaliser un schéma directeur des infrastructures de recharges pour des véhicules électriques.

Le schéma Directeur IRVE de SQY a été approuvé en décembre 2024 par le conseil Communautaire et en février 2025 en Préfecture. Il permet de garantir un développement homogène et cohérent de la recharge entre les offres privées et publiques.

### Obligation de disposer d'un taux de places accessibles

Dans une société en pleine mutation vers une mobilité plus durable et plus inclusive, l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR) aux infrastructures de recharge électrique en voirie est un enjeu majeur. Alors que la transition vers les véhicules électriques s'accélère, il est important de garantir que cette évolution soit accessible à tous.

Cette obligation est inscrite dans l'article L. 2224-37 au 4<sup>e</sup> alinéa du code général des collectivités territoriales (CGCT). Le taux de places accessible est fixé par l'arrêté ministériel du 27 octobre 2023.

L'accessibilité aux bornes de recharge électrique nécessite de prendre en considération des spécifications techniques et de travailler sur 3 aspects :

- Son emplacement
- Son accès
- Son accessibilité

À ce jour seulement 5 places équipées de recharge sont accessibles.

Il sera proposé au vote du budget 2026 la mise en œuvre de l'accessibilité de 20% des places et la continuité du développement des IRVE sur le territoire.

SQY sollicitera la commission afin d'avoir un avis sur les projets d'aménagement et sollicitera deux élus, personnes à mobilité réduite, afin d'effectuer un test in situ d'une recharge type afin d'adapter au mieux le dispositif.

Un bilan du déploiement des bornes accessibles sera présenté à chaque commission accessibilité.

# Fin 2024

SQY a installé une borne de recharge à induction sur le parking de l'Hôtel d'agglomération. Ce système innovant propose une recharge sans se soucier de brancher le véhicule. En effet, le simple clic sur une application dédiée, permettra à la borne de recharge, située dans le sol, de recharger la batterie par la technologie à induction sous le véhicule. Cette innovation, si le test est concluant, pourra faire l'objet d'un développement sur le domaine public.

Fin de l'expérimentation prévue en Mars 2026.

Des améliorations sont en cours quant au positionnement du véhicule au-dessus de la borne pour simplifier davantage son utilisation.

Retour d'expérience aux communes prévu courant octobre 2026.

**Retrouvez toutes les infos via ce QR Code**



# 03

## ESPACES publics

### Aires de jeux

*« Apprendre, jouer et grandir ensemble »*

**Une aire de jeux inclusive accueille les enfants et les familles de toutes capacités pour apprendre, jouer et grandir ensemble.**

Une aire de jeux bien conçue et inclusive permet aux enfants de toutes capacités de se développer physiquement, cognitivement, socialement et émotionnellement, et quelles que soient leur singularités physiques, sensorielles, psychiques, intellectuelles et cognitives.

L'intégration d'options de jeu parallèles, telles que des balançoires côté à côté, des jeux à ressort ou des dispositifs rotatifs, est un excellent moyen d'encourager les enfants de tous niveaux à interagir et à partager leur joie. Une aire de jeux inclusive doit offrir un mélange d'activités aventureuses et calmes, répondant à diverses préférences de jeu.

**Depuis quelques années, les fournisseurs de jeux proposent de plus en plus de jeux pour PMR. Cela peut être du visuel, des panneaux de manipulations, ou des accès.**



**En 2024,**

**Saint-Quentin-en-Yvelines  
a réhabilité :**

**Une aire de jeux à Maurepas,  
mai de Vendée, aire des  
grands.**

Cette aire de jeu comporte :

- Un panneau ludique alphabet braille + un panneau ludique langage des signes
- Un tourniquet accessible à tous y compris PMR
- Un camion accessible à tous y compris PMR

# 03

## ESPACES publics

# Protection des traversées piétonnes

*« Un parc de signaux piétons qui évolue pour plus d'autonomie »*

**Les feux sonores sont essentiels à l'autonomie des personnes ayant un handicap visuel.**

### C'est quoi un feu sonore ?

Les feux sonores aident les personnes déficientes visuelles à traverser la rue. Leur message audio indique la phase du feu piéton. Les répétiteurs sonores peuvent être intégrés directement dans le feu de signalisation ou dans un boîtier à fixer sur mât. Ils sont activés à distance par la télécommande normalisée qu'utilisent la plupart des usagers aveugles ou malvoyants ou via une application smartphone.

À Saint-Quentin-en-Yvelines, chaque carrefour de feu rénové sur le territoire est systématiquement doté de caissons piétons équipés d'un dispositif sonore à destination des personnes malvoyantes.

Le système sonore est activé uniquement sur demande d'un usager déficient visuel auprès du service en charge des feux tricolores. Une télécommande est alors remise gratuitement à celui-ci, elle lui permettra d'activer le dispositif sur demande.



60 %  
des signaux piétons  
sont activés

Un formulaire est disponible sur le portail PEP'S de SQY permettant aux personnes malvoyantes de demander une télécommande pour activer le dispositif sonore des feux sur demande : <https://peps.sqy.fr/>

Retrouvez toutes les infos via ce QR Code



Plan général



Par commune

SAINTE QUENTIN EN YVELINES  
Terre d'innovations

Simplifiez vos démarches en un clic !



Assainissement ?  
Travaux de voirie ?  
Demande d'urbanisme ?  
Signalements sur la voie publique ?  
Rendez-vous sur Pep's !

© S. Humbert



04

## BÂTIMENTS publics

# 04

## BÂTIMENTS publics

*« 80 % de nos ERP sont conformes »*

**80% des équipements communautaires recevant du public (ERP) ou des travailleurs (ERT) disposent d'une attestation de conformité accessibilité.**

Tout équipement recevant du public (ERP) doit être accessible à toute personne présentant un handicap moteur, visuel, auditif, mental (loi n°2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées).

La liste ci-après concerne 40 ERP (incluant ERT/ERP), dont **33 disposent d'une attestation de conformité : soit 80% (contre une moyenne de 35% au niveau national selon un article de La Gazette du 11/02/2025).**

À ce jour, les établissements classés comme recevant du public et listés ci-après dans le tableau bénéficient soit d'une attestation (ou rapport de bureau de contrôle) de conformité déposée en préfecture soit vont en recevoir une durant les prochains mois.



NOM DE L' ÉQUIPEMENT	TRANSMISSION DES ATTESTATIONS OU RAPPORTS DE CONFORMITÉ À LA PRÉFECTURE	
Domaine du Mérantais - <i>Magny-les-Hameaux</i>	Conforme	17/05/2017
E.M.P.R.O - <i>Trappes</i>	Conforme	17/05/2017
IPS - <i>Trappes</i>	Conforme	17/05/2017
Hôtel d'agglomération - <i>Trappes</i>	Conforme	17/05/2017
Maison de l'Emploi - Cité des Métiers - <i>Trappes</i>	Conforme	17/05/2017
Cinéma des 7 Mares - <i>Élancourt</i>	Conforme	17/05/2017
Médiathèque Saint-Exupéry <i>Voisins-le-Bretonneux</i>	Conforme	17/05/2017
Commanderie : Bâtiment des Gardes / Bièvres / Chapelle - <i>Élancourt</i>	Conforme	17/05/2017
Médiathèque Anatole-France - <i>Trappes</i>	Conforme	14/02/2018
Parking des 7 Mares - <i>Élancourt</i>		Le traitement dépend de la copropriété
Parking P+R Jean-Bertin - <i>Montigny-le-Bretonneux</i>	Conforme	17/04/2019
Médiathèque Rousselot & Bibliobus - <i>Guyancourt</i>	Conforme	14/02/2018
École Rosa Luxembourg (CIDFF) - <i>Guyancourt</i>		Bâtiment ville
Centre Technique Communautaire - <i>Trappes</i>	Conforme	14/02/2018
Aire d'Accueil des Gens du Voyage - <i>Guyancourt</i>	Conforme	14/02/2018
Aire d'Accueil des Gens du Voyage - <i>Trappes</i>	Conforme	14/02/2018
Aire d'Accueil des Gens du Voyage - <i>Élancourt</i>	Conforme	14/02/2018
Médiathèque des 7-Mares - <i>Élancourt</i>	Conforme	13/12/2017
Parking P+R Le Theule (P6) - <i>Montigny-le-Bretonneux</i>	Conforme	Le traitement dépend de la copropriété
Parking P+R Le Gare (P10) - <i>Montigny-le-Bretonneux</i>	Conforme	17/04/2019
Médiathèque des 7-Mares - <i>Élancourt</i>	Conforme	13/12/2017
Médiathèque La Mosaïque - <i>Plaisir</i>	Conforme	Bâtiment ville
Maison Sociale des 7-Mares - <i>Élancourt</i>		En attente de programmation du devenir du bâtiment
Parking Bièvre - <i>Montigny-le-Bretonneux</i>	Conforme	19/12/2019
Mumed - <i>Montigny-le-Bretonneux</i>	Conforme	28/05/2025
Gendarmerie - <i>Magny-les-Hameaux</i>	Conforme	28/05/2025
Galerie Auchan - <i>Coignières</i>		Le traitement dépend de la copropriété
Médiathèque Le Phare - <i>Maurepas</i>	Conforme	28/05/2025
Parking P+R - <i>La Verrière</i>	Conforme	10/01/2024
Médiathèque Le Nautilus - <i>Villepreux</i>	Conforme	28/05/2024
CAUE - <i>Montigny-le-Bretonneux</i>	Conforme	02/12/2015
Médiathèque Jacques-Brel - <i>Magny-les-Hameaux</i>	Conforme	22/12/2015
Piscine intercommunale - <i>Les Clayes-sous-Bois</i>	Conforme	25/06/2025
Théâtre Scène Nationale - <i>Montigny-le-Bretonneux</i>		Diag 2017 (QCS Services) Conformité traitée dans le cadre des travaux 2025/2026
Médiathèque Alphonse Daudet - <i>Plaisir</i>	Conforme	Diagnostic 2025 (QUALICONsULT) Bâtiment Ville
Médiathèque Jacques-Prévert - <i>Les Clayes-sous-Bois</i>	Conforme	Diagnostic 2018 (SOCOTEC) Bâtiment Ville
Aire d'Accueil des Gens du Voyage - <i>Plaisir</i>		Diagnostic 2022 - Travaux conséquents à venir
Aire d'Accueil des Gens du Voyage - <i>Maurepas</i>	Conforme	Diagnostic 2022 – Finalisation travaux été 2025
Vélodrome National - <i>Montigny-Le-Bretonneux</i>	Conforme	23/10/2013
Médiathèque Aimé Césaire - <i>La Verrière</i>	Conforme	Bâtiment ville
Gare de Saint-Quentin - <i>Montigny-Le-Bretonneux</i>	Conforme	14/09/2012 - 24/01/2014

TIGNY  
TONNEUX



05

## TRANSPORTS collectifs

# 05

## TRANSPORTS collectifs

### Réseau de bus

*« Toujours plus de lignes accessibles »*

**Un travail constant est assuré sur le réseau de bus saint-quentinois afin que celui-ci soit plus accessible aux personnes en situation de handicap. Une mise en accessibilité qui passe aussi par la poursuite du Schéma Directeur d'Accessibilité (SDA).**

En 2024, l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines est desservie par 95 lignes de bus d'une grande variété : lignes express, locales, ponctuelles, Noctiliens, à vocation scolaire, bus de soirée...

Grâce à la formation des chauffeurs, au renouvellement du parc de bus et à l'aménagement de nombreux arrêts, le nombre de lignes de bus accessibles sur SQY évolue chaque année, passant de 14 lignes en 2017 à 33 lignes en 2024. En particulier, la ligne 5113 (ex-ligne 9) circulant sur la commune de Plaisir a été officiellement déclarée accessible au cours de l'année.

**En 2024,  
17 nouveaux points  
d'arrêt mis aux  
normes**

En 2024, SQY compte 836 points d'arrêts desservis par les lignes régulières de bus, dont **72 % sont accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR)**, soit **1 point de plus par rapport à 2023**. Une nouvelle fois, les investissements importants de SQY et des autres gestionnaires de voirie ont permis la mise aux normes de 17 nouveaux points d'arrêt au cours de l'année, dont 7 directement issus de la programmation du Schéma Directeur d'Accessibilité, subventionnés à hauteur de 70% par Île-de-France Mobilités (IDFM), l'autorité organisatrice des transports de la Région.

Parmi eux, citons les mises aux normes des arrêts de Maurepas issues de la requalification du Boulevard Miserey (arrêts Normandie et Lycée des 7-Mares) et du prolongement de la ligne 7 jusqu'à la gare de La Verrière (création de l'arrêt Écoquartier sur la D13). Par ailleurs, l'arrêt Château d'eau à Plaisir a été rénové par l'EPI 78-92 pour favoriser la sécurité et le confort des usagers.



© C. Loué

# 05

## TRANSPORTS collectifs

### Réseau de trains

*« 2024, toutes les gares désormais accessibles »*

Un travail constant est réalisé sur le réseau ferroviaire de Saint-Quentin-en-Yvelines pour le rendre plus accessible aux personnes en situation de handicap, notamment dans le cadre du SDA.

Saint-Quentin-en-Yvelines compte 7 gares : Coignières, La Verrière, Trappes, SQY-Montigny, Villepreux-Les Clayes, Plaisir-Les Clayes, Plaisir-Grignon.

#### Fréquentation et accessibilité des gares

Les gares de SQY totalisent 27 millions de voyageurs par an, avec une fréquentation variable. SQY-Montigny accueille 45% des voyageurs, contre seulement 2% pour Coignières. Quatre gares (SQY-Montigny, Plaisir-Grignon, Trappes, La Verrière) sont intégrées au Schéma Directeur d'Accessibilité – Agenda d'Accessibilité Programmée (Sd'AP) d'Île-de-France Mobilités – soit une de plus qu'en 2023. En 2024, toutes ces gares sont désormais accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR), alors qu'aucune ne l'était en 2019.

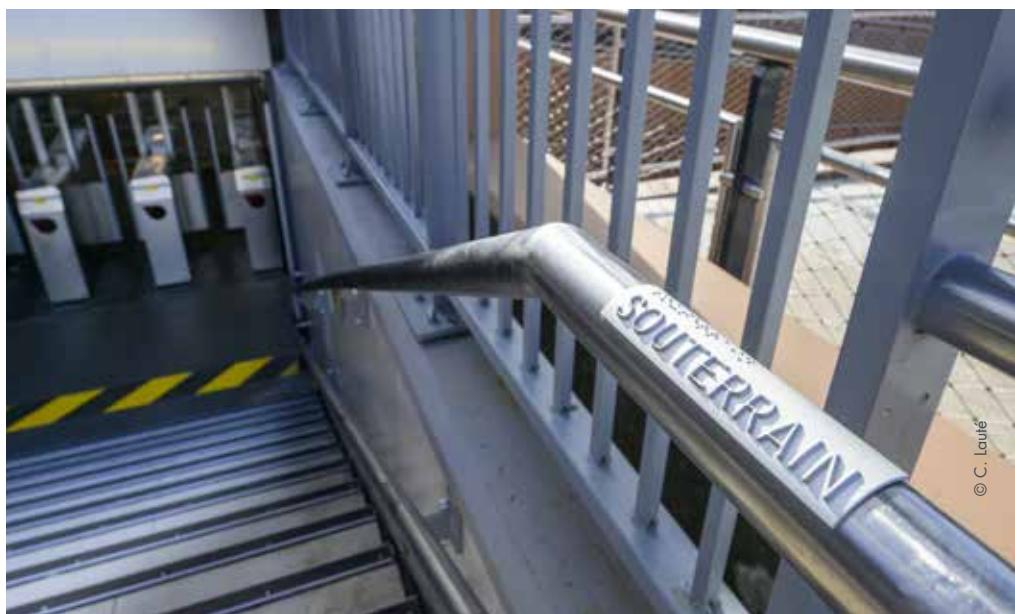
#### En 2024, Travaux d'accessibilité

L'année 2024 a été marquée par l'achèvement des travaux de la gare SQY-Montigny, troisième chantier d'Île-de-France pour la SNCF.

Ces travaux ont notamment permis l'installation de trois ascenseurs et deux travelators pour rendre les quais accessibles.

De plus, la gare de Villepreux-Les Clayes a bénéficié de travaux depuis l'été 2023, hors programmation initiale du SD'AP (Schéma Directeur d'Accessibilité – Agenda d'Accessibilité Programmée) d'IDF Mobilités. Ceux-ci comprennent deux ascenseurs, le rehaussement des quais, la rénovation du passage souterrain, des bandes de guidage, des rampes d'accès et des escaliers mis aux normes.

À l'échelle des pôles, les gares continuent de faire l'objet de travaux ou d'études centrées sur l'accessibilité. Ainsi, la phase de préparation des travaux du pôle gare de Plaisir-Grignon a débuté fin 2024, et des études sont en cours pour Trappes, Villepreux-Les-Clayes et Guyancourt-SQY.





06

## Actions CULTURELLES

# 06

## Actions CULTURELLES Un réseau de lecture publique 12 médiathèques

« Toute personne qui le souhaite doit pouvoir accéder à l'ensemble de l'offre et bénéficier de la même expérience, de manière autonome »

### Un service public accessible :

- Abonnement gratuit
- Des services et animations sur place
- Des services en ligne et une mise en réseau des collections qui permettent de réduire les déplacements
- Un bibliobus qui se déplace vers les sites éloignés des médiathèques
- Des actions hors des murs

### Le bâti :

La mise en accessibilité des équipements de lecture publique du réseau des médiathèques de Saint-Quentin-en-Yvelines entre dans le cadre du plan AD'AP.

En 2024,  
Saint-Quentin-en-Yvelines  
a aménagé :

### Qualité de l'accueil et des services :

#### e-mediathèques.sqy.fr

Le site du réseau des médiathèques dispose d'une rubrique spécifique « Accueil et accessibilité » déclinant les différents aménagements et services proposés selon les handicaps : médiathèques de plain-pied ou avec ascenseur, localisation des collections adaptées, etc.

#### L'aménagement des médiathèques inscrit une démarche d'amélioration continue

Les médiathèques du réseau de SQY travaillent au réaménagement de leurs espaces, s'adaptant aux nouveaux besoins et investissant régulièrement dans du mobilier.

Ces réaménagements sont l'occasion de choisir du mobilier plus adapté.

La médiathèque Jean-Rousselot de Guyancourt a choisi un nouveau bureau d'accueil plus adapté aux personnes à mobilité réduite.

### L'accès à internet et aux ordinateurs publics

La lutte contre la fracture numérique et l'accès au numérique est un sujet important traité de plusieurs manières par le réseau des médiathèques. Le premier angle de travail est l'accès au matériel informatique et à internet.

Tout détenteur d'un abonnement peut utiliser les postes informatiques, internet, un photocopieur et scanner.

### Les collections

#### Fonds physiques

Le réseau des médiathèques dispose de différentes collections adaptées à différents publics : personnes avec un handicap visuel, ou ayant des troubles cognitifs.

L'enrichissement de ces collections adaptées est progressif. Chaque année, les collections sont renouvelées et complétées en fonction des besoins identifiés.

Ces fonds bénéficient également d'un espace dédié et d'une signalétique spécifique permettant de les situer facilement dans les médiathèques ainsi que sur le catalogue du site.

Fonds	Nombre d'exemplaires 2022	Cumul de prêts 2022	Nombre d'exemplaires 2023	Cumul de prêts 2023	Nombre d'exemplaires 2024	Cumul de prêts 2024
Grands Caractères	3 763	5 276	3 722	5 652	4 103	7 164
Textes Lus - CD	6 330	10 881	6 194	7 761	5 594	7 714
Fonds Dys	472	1 560	566	2 249	732	3 329
Facile à lire	295	203	355	595	391	470

## Fonds numériques

Le réseau propose également des ressources numériques accessibles en ligne 24/24h à distance : livres et audio livres numériques, presse en ligne, autoformation ou encore musique en streaming.

Certains sites peuvent être paramétrés avec la police opendyslexic, typographie recommandée pour les personnes atteintes de troubles dys : Nabook (appli lecture pour les jeunes) ainsi que les livres numériques adultes en utilisant l'appli Baobab (livres numériques à télécharger).

Une convention de partenariat avec l'**association Valentin Haüy**, association nationale de personnes aveugles et malvoyantes, prévoit une mise à disposition de deux lecteurs Daisy, lecteurs adaptés aux personnes âgées ou malvoyantes, ainsi qu'une médiation de leur catalogue en ligne « École » accessible aux personnes handicapées visuelles ou DYS. Cette médiathèque en ligne propose près de quarante-mille livres audio gratuits, téléchargeables sur le site web. Ils peuvent également être gravés sur CD et envoyés, gratuitement toujours, aux abonnés des médiathèques.

## Les médiations

Les médiathèques développent également des actions d'accueil et de médiation à destination de publics spécifiques, personnes éloignées de la culture ou en situation de handicap. Les équipements travaillent beaucoup en partenariat avec les structures socioculturelles et médico-sociales de leur territoire.

## Partir en livre – un festival estival pour « aller vers » les publics

L'édition 2024 de Partir en Livre, organisée par le Réseau des médiathèques, s'est déroulée du 19 juin au 31 août.

Sous le thème « Sports & Jeux », cette 10<sup>e</sup> édition a permis de créer un pont entre la littérature et l'univers sportif, en lien avec les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

L'objectif était de promouvoir la lecture comme une activité ludique et inclusive, tout en favorisant la participation de divers publics à des événements gratuits et accessibles.

## L'action locale en faveur de l'accessibilité

En matière de médiations pour les publics spécifiques, les médiathèques Anatole-France à Trappes et du Canal à Montigny-le-Bretonneux sont particulièrement investies. Le cumul de l'implication au sein des projets réseau, des besoins marqués du territoire et des partenariats de qualité développés tout au long des dernières années permet de répondre à différents besoins : public adulte allophone, enjeux de parentalité ou autour du handicap, etc.

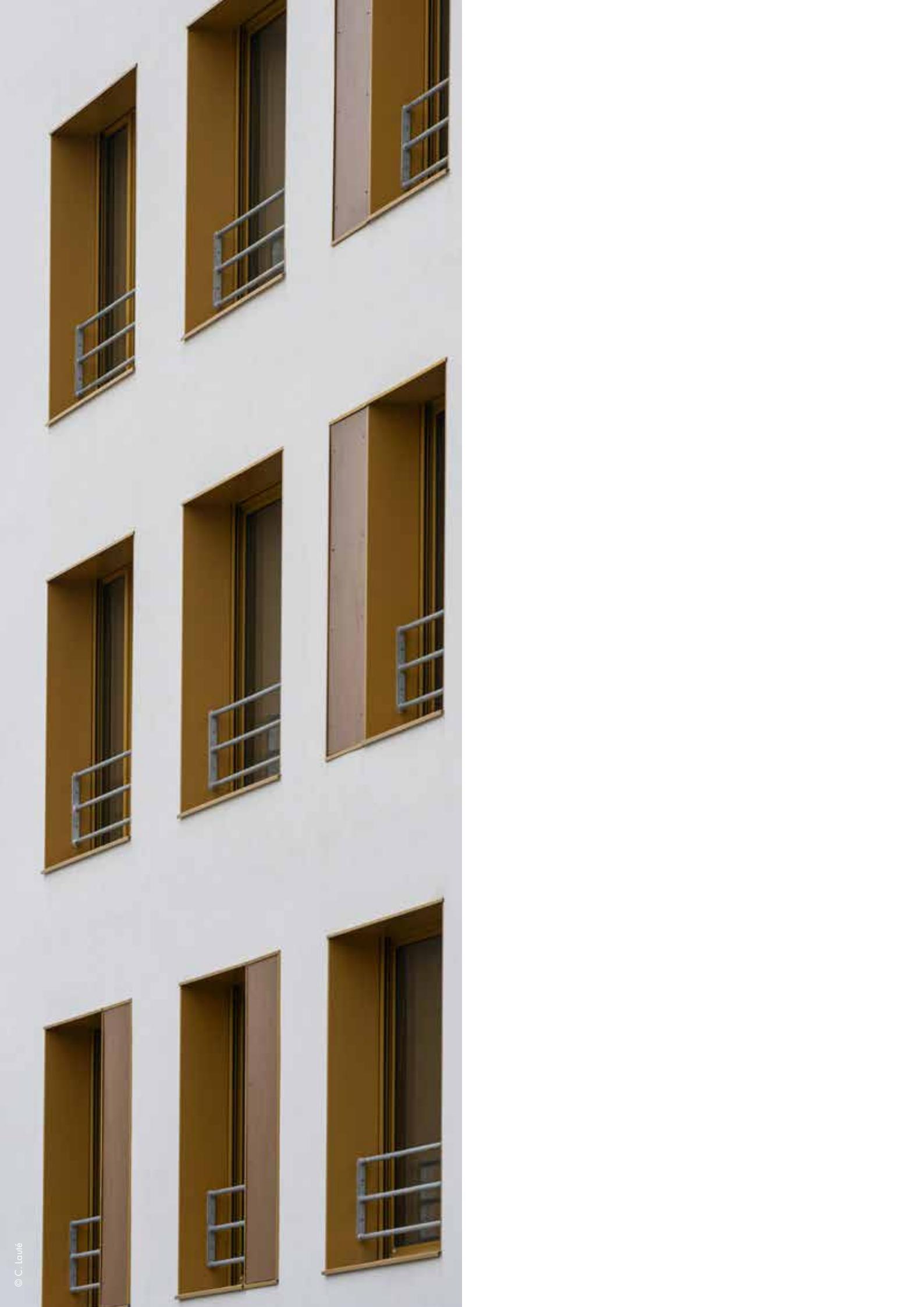
La médiathèque Jean-Rousselot est également très impliquée dans une démarche similaire, en particulier sur les questions du handicap.

Les équipements proposent régulièrement des accueils spécifiques et adaptés aux publics.

Depuis 6 ans le réseau des Médiathèques soutient, avec le pôle Art et Handicap 78, le projet « Art et Handicap ».

Ce projet permet chaque année à des personnes en situation de handicap de créer, rencontrer des artistes et découvrir de nouvelles œuvres dans les lieux culturels.





07

## Politique du LOGEMENT

# 07

## Politique du LOGEMENT Des politiques de l'habitat pour une offre diversifiée

*« Trouver un logement adapté à la perte d'autonomie »*

### La prise en compte de l'accessibilité dans le Programme Local Intercommunal de l'Habitat (PLHi) 2018-2023 et dans le futur PLUi-H de SQY

#### Un PLHi prorogé de 3 ans....

Le PLH est un document stratégique de programmation qui détaille l'ensemble de la politique locale de l'habitat. Il définit les objectifs et les principes d'une politique visant à répondre aux besoins en logements et en hébergements, à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale.

L'amélioration de l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées est recherchée notamment en assurant entre les communes et entre les quartiers d'une même commune une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements (Article L302-1 et suivant et articles R302-1 du code de la construction et de l'habitation).

La loi du 13 juillet 2006 portant Engagement National pour le Logement rend obligatoire l'élaboration du PLH pour tous les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI)

compétents en matière d'équilibre social de l'habitat (codifié à l'article L302-1 du code de la construction et de l'habitation).

Le Conseil communautaire du 26 septembre 2019 a adopté définitivement le 3e PLHi de Saint-Quentin-en-Yvelines (2018-2023), le 1er à l'échelle des 12 communes. Engagé depuis fin 2023 dans la réalisation de son PLUi-H (Plan local d'Urbanisme intercommunal valant Programme local de l'Habitat) dont l'adoption est prévue en 2028, SQY a prorogé le PLHi 2018-2023 pour 3 années supplémentaires (2024-2026, renouvelable une fois).

#### La mise en œuvre du programme local de l'habitat 2018-2023 (PLHi) de SQY

La politique publique en faveur du maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie a été réaffirmée dans le PLHi 2018-2023, avec une fiche action dédiée à l'anticipation des besoins d'adaptation des logements existants (qu'ils soient privés ou sociaux) et à l'accompagnement des ménages dans des solutions adaptées. Dans le cadre de la réalisation de son PLUi-H, SQY pourra, notamment à travers le diagnostic, dresser un bilan complet des actions inscrites dans

le PLHi 2018-2023 afin d'effectuer les ajustements nécessaires et répondre aux nouveaux besoins des publics concernés du territoire.



## L'intervention sur le parc existant :

Saint-Quentin-en-Yvelines a mis fin à son partenariat avec l'association SOLIHA Yvelines, initié depuis 2004, visant à aiguiller les habitants du territoire dans leurs projets de travaux de leur logement en lien avec la perte d'autonomie.

En vingt ans, entre 2004 et 2024, SOLIHA est intervenue auprès de 700 ménages saint-quentinois, dont 9 en 2024, orientés par des partenaires locaux (communes, CCAS, Pôle Autonomie Territorial) ou mobilisés à titre individuel.

Tout comme en 2023, 72 % des ménages disposaient de ressources sous le plafond Prêt Locatif à Usage Social (PLUS) dont 60 % Prêt Locatif Aidé d'Intégration (PLAI) (soit 22567 €/an pour 2 personnes); 56 % avait le statut de locataire (29 points de plus qu'en 2023). Pour 2/3 des bénéficiaires, l'intervention portait majoritairement sur des projets d'adaptation de la salle de bain. Au regard de leur profil, les financements les plus mobilisés relevaient de la prestation de compensation du handicap à hauteur de plus de 50 % du montant, l'ANAH, dont l'aide est réservée aux propriétaires occupants modestes, et du Conseil Départemental pour le public âgé. Le montant moyen des travaux s'élevait à 13 043 € soit une augmentation par rapport à 2023 (+ 2 000 €).

**Depuis le  
1er avril  
2024,**

Dans le cadre d'une nouvelle démarche dans la gouvernance et le pilotage des politiques publiques de l'autonomie, le département des Yvelines a mis en place l'Agence AutonomY à destination des publics de plus de 60 ans.

**L'action de l'Agence  
s'articule autour de 5  
axes :**

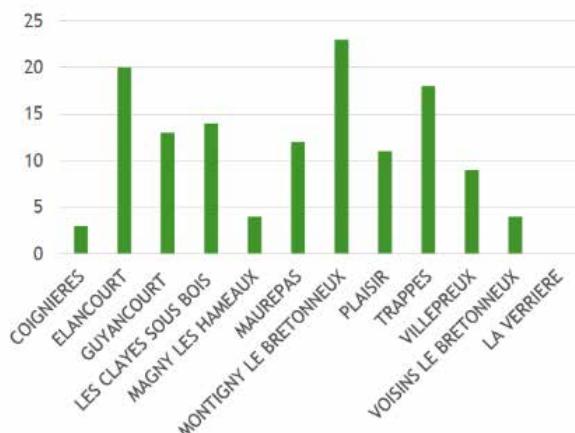
- **Informer et conseiller** pour répondre aux usagers ;
- **Structurer et coordonner** l'offre de services et de soins à domicile ;
- **Renforcer** l'attractivité des métiers ;
- **Promouvoir** l'autonomie et le bien vieillir ;
- **Favoriser** un habitat adapté et inclusif.

Cette structure devient ainsi le guichet unique auprès des ménages de SQY dans l'information, le conseil et la prise en charge des demandes individuelles relatives au vieillissement et au handicap.

En 2024, AutonomY a mené plusieurs actions de sensibilisation sur le territoire de SQY, aussi bien à destination des usagers avec au total plus de 60 personnes renseignées, que des professionnels (3 formations, 1 conférence et 1 atelier avec au total 84 participants).

De plus, 172 ménages ont effectué une demande d'accompagnement sur SQY pour l'adaptation de leur logement. 16 dossiers ont été également finalisés.

Répartition par commune des demandes d'accompagnement pour l'adaptation d'un logement en 2024 sur SQY  
(source : Bilan 2024 AutonomY)



## Le renforcement de la communication.

Parallèlement au guide pratique habitat « Générations seniors », précisant notamment les aides potentielles en matière de maintien à domicile, la mise en œuvre du Plan Partenarial de la Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information du Demandeur (PPGDLIS), adopté en juin 2023, tend à créer une synergie entre les acteurs locaux afin d'accompagner au mieux les ménages dans leur recherche de logement en tenant compte de leur besoin d'accessibilité et d'adaptation.



## Le rôle de Saint-Quentin-en-Yvelines pour l'accès au logement

L'accès au logement est un enjeu sociétal majeur et un droit universel. L'accessibilité et/ou l'adaptation du logement aux personnes handicapées sont réglementées (CCH-article R 111-18-1) et pris en compte par Saint-Quentin-en-Yvelines en sa qualité d'aménageur et d'accompagnateur de nouveaux projets.

## Les PROJETS

En association avec la démarche Yvelines/Résidences initiée par le Conseil Départemental des Yvelines, deux opérations d'habitat intergénérationnel ont été financées sur la période 2015-2022, flétrant des logements à destination de seniors en situation de perte d'autonomie et/ou handicap.

**VOISINS**  
—le bretonneux—

**30 logements**

Livraison 2023

**Trappes**

**30 logements**

Livraison 2024

Ces logements, intégrés au parc social, leur permettront de se maintenir dans un logement autonome aux côtés de jeunes et de familles. Ce type d'habitat spécifique est placé entre les résidences groupées (résidences services seniors et résidences autonomie) et les structures médicalisées (type EHPAD).



SQY met à votre disposition un guide pratique pour informer et accompagner les seniors dans leur habitat. Il a été conçu en partenariat avec les communes et le Conseil Départemental. Riche en conseils, astuces et contacts, il apporte un certain nombre de réponses à des questions du quotidien.

Retrouvez toutes les infos via ce QR Code



The cover features a colorful illustration of two elderly couples walking their dogs on a residential street. One couple is in the foreground, and another is further down the street near a house. The text "SAINT QUENTIN EN YVELINES" is at the top left, followed by "Terre d'innovations". The title "GENERATIONS SENIORS" is prominently displayed in large, bold letters, with "le guide de l'habitat" in a smaller script font below it. The SQY logo is at the bottom right.

**SAINT  
QUENTIN  
EN YVELINES**  
Terre d'innovations

**GENERATIONS  
SENIORS**  
*le guide de l'habitat*

**SQ**  
Terre d'innovations



08

# Accessibilité NUMÉRIQUE

# 08

## Accessibilité NUMÉRIQUE

### « Vers un audit d'accessibilité du site internet de SQY »

Lors du Comité Interministériel du handicap de septembre 2023, le Gouvernement s'est engagé à ce que toutes les démarches en ligne essentielles soient accessibles aux personnes en situation de handicap d'ici à 2025.

Saint-Quentin-en-Yvelines s'est donc engagé à rendre l'ensemble de ses sites internet accessibles, en conformité avec les exigences du RGAA (Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité).

#### Qu'est-ce que l'accessibilité numérique ?

Comme le prévoit l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, SQY est concernée par l'obligation d'accessibilité des services de communication au public.

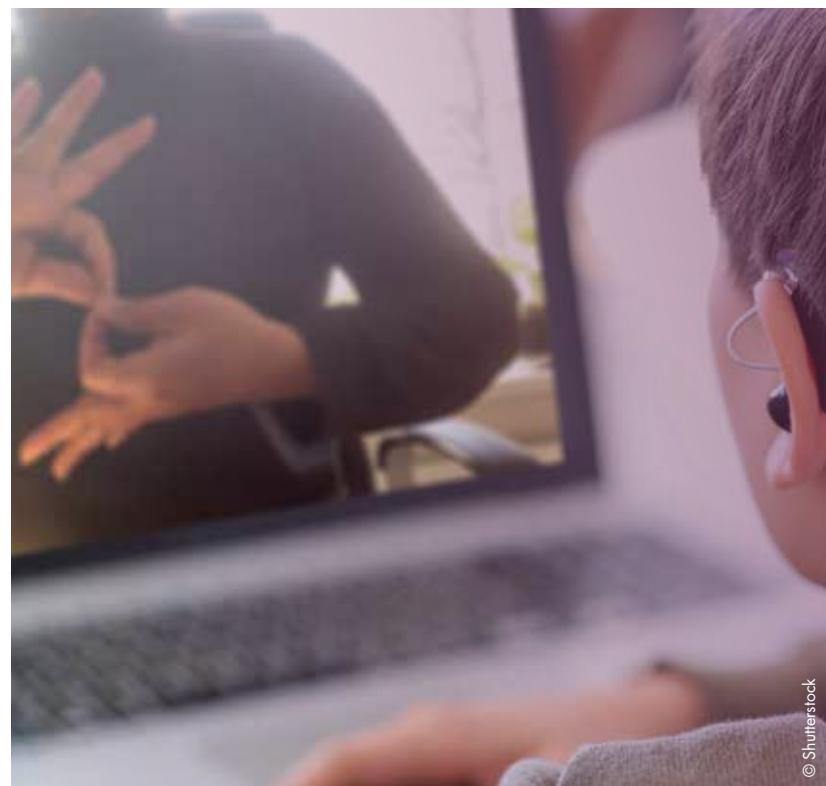
D'ores et déjà, SQY apporte un soin tout particulier à la qualité de réalisation de son site internet.

SQY accorde également une grande importance à l'expérience utilisateur et à l'ergonomie.

Un site web accessible est un site qui permet à tous les internautes d'accéder à ses contenus sans difficulté, y compris aux personnes qui présentent un handicap et utilisent des logiciels ou matériels spécialisés.

#### Un site accessible permet par exemple de :

- Naviguer avec des synthèses vocales ou des plages braille (notamment utilisées par les internautes aveugles ou malvoyants).
- Personnaliser l'affichage du site selon ses besoins (grossissement des caractères, modification des couleurs, etc.).
- Naviguer sans utiliser la souris, avec le clavier uniquement ou via un écran tactile, etc.



## Politique d'accessibilité du site :

Saint-Quentin-en-Yvelines adopte une démarche progressive et structurée pour améliorer l'accessibilité de l'ensemble de ses sites internet.

Un audit de conformité au RGAA (Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité) est prévu d'ici fin 2025. Il permettra d'évaluer objectivement les niveaux d'accessibilité actuels.

À l'issue de cet audit, un plan de mise en conformité sera établi, définissant les ajustements techniques et éditoriaux à entreprendre.

La méthode technique du RGAA propose un cadre opérationnel précis :

Elle repose sur 106 critères de contrôle, répartis en 13 thématiques, permettant de vérifier la conformité aux exigences d'accessibilité numérique.

Cette démarche concerne l'ensemble des sites produits par SQY, qu'ils soient déjà en ligne ou en cours de conception. Tous visent à atteindre un niveau de conformité AA du RGAA version 4, conformément aux obligations réglementaires.

### Conformément aux textes en vigueur :

- Les nouveaux services numériques mis en ligne après le 28 juin 2025 devront être accessibles dès leur publication.
- Les services existants devront quant à eux être mis en conformité avant le 28 juin 2030, sauf refonte majeure avant cette échéance. Cette politique s'inscrit dans la volonté de SQY de garantir une expérience inclusive et accessible à tous les usagers.

# Objectifs 2025

Le site devra respecter le niveau de conformité AA du RGAA V4 et respecter les principes suivants :

- **Perceptible**

Fournir des équivalents textuels à des documents non textuels.

- **Utilisable**

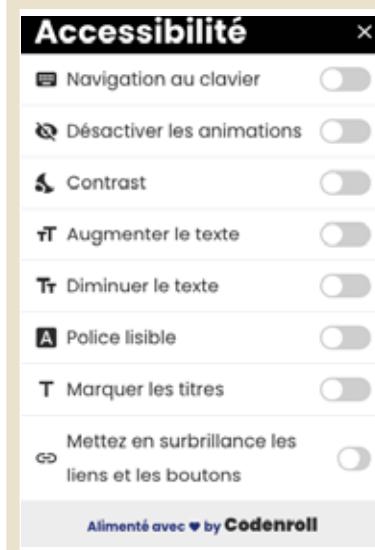
Accessibilité au clavier : rendre toutes les fonctionnalités accessibles à la souris ainsi qu'à la navigation au clavier.

- **Compréhensible**

Prévisible : faire en sorte que les pages apparaissent et fonctionnent de manière prévisible.

- **Robuste**

Compatible : optimiser la compatibilité avec les agents utilisateurs actuels et futurs, y compris les technologies d'assistance.





09

Partenariat avec  
l'INSTITUT  
DE PROMOTION DE LA SANTÉ

# 09

## L’Institut de Promotion de la Santé (IPS)

« Favoriser l’insertion sociale, l’autonomie et la pleine citoyenneté des usagers »

Situé à Trappes, l’Institut de Promotion de la Santé (IPS) met en œuvre la politique de santé publique de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) et héberge dans ses locaux, plusieurs partenaires qui interviennent dans le champ du handicap psychique ou de la santé mentale et proposent des services de prévention et de soins à destination des habitants et des professionnels du territoire.

### Qu'est-ce que l'IPS ?

Un service qui met en œuvre la politique locale de santé définie dans le Contrat Local de Santé intercommunal,

Un accueil spécialisé en promotion de la santé et un lieu qui héberge des acteurs de santé locaux, associatifs ou hospitaliers, proposant une offre de services en prévention et en soin, à destination des saint-quentinois,

Une offre de soins et de services de prévention pour favoriser l'accès aux soins pour tous.

**Le site du Mérantais** situé à Magny-les-Hameaux et qui appartient à Saint-Quentin-en-Yvelines, est un lieu dédié à l’accompagnement des personnes en perte d’autonomie, qui ont une maladie invalidante ou sont en situation de handicap.

L’offre de services consiste en :

- Une Structure d’Accueil de Jour (SAJH) accueillant des adultes en situation de handicaps mentaux ou psychiques stabilisés, de plus de 40 ans ;
- Un Accueil de Jour pour Personnes Agées (AJPA) pour les patients touchés par la maladie d’Alzheimer ou une maladie apparentée ;
- Le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) et l’Équipe Spécialisée Alzheimer « Objectif Santé » ;
- Un Service d’Aide à Domicile (SAD) : HOMY (réseau Bien Vieillir en Ile-de-France) ;
- Un show-room d’innovations domotiques et techniques dédiées à la perte d’autonomie et à l’adaptation du logement.

**Magny-les-Hameaux**  
Site du Mérantais



© C. Lauté

# L'IPS héberge 21 services

**L'institut de Promotion de la Santé (IPS) héberge 21 services de prévention et de soins à destination des habitants et des professionnels du territoire.**

Il s'adresse aux habitants, notamment aux publics les plus éloignés des systèmes de santé.

- **Un Lieu Écoute Jeunes (LEJ) :** espace d'écoute et de soutien psychologique anonyme et gratuit, destiné à des jeunes de 12 à 25 ans (et leur famille) en souffrance psychosociale ou rencontrant un mal-être.
- **La Maison des Adolescents Yvelines-Sud (MDAYS)** accueille des partenaires autour des situations complexes d'adolescents et propose des consultations d'évaluation pluridisciplinaires (Médecin généraliste et psychiatre) pour des jeunes en souffrance psychique, de 11 à 21 ans.
- **L'association les Médecins Bénévoles** permet l'accès immédiat aux soins et à un accompagnement social et psychologique pour les personnes en situation de grande précarité, dont une majeure partie d'entre elles n'a pas accès au système de soins.
- **L'Équipe Mobile Psychiatrie Précarité**, portée par le Centre Hospitalier de Versailles, a pour vocation d'améliorer certains parcours thérapeutiques spécifiques à la santé mentale :
  - ° Organisation des actions de formation et de soutien aux acteurs de première ligne (professionnels et bénévoles) du champ social et médico-social.

° Intervention, si nécessaire, en appui des professionnels qui en font la demande, auprès du public accompagné.

L'équipe intervient par ailleurs directement auprès des personnes précaires ou en situation d'exclusion sociale qui présentent des troubles psychiques.

Elle participe, avec la Fondation Falret, à l'Équipe Mobile Passerelle.

- **L'Équipe Mobile Passerelle (EMP)**, portée par la Fondation Falret, en partenariat avec l'Équipe Mobile Psychiatrie Précarité, est un dispositif socio-sanitaire qui intervient auprès des locataires signalés par les bailleurs sociaux, l'entourage proche, le voisinage ou des partenaires et dont les difficultés sociales et/ou de santé psychique ou somatique menacent le maintien dans leur logement. L'EMP ne répond pas aux situations d'urgence, en cas de mise en danger ou quand les services sont défectueux (ex groupe ERIC).

- **L'antenne yvelinoise de l'Association Addictions France** mène des projets d'éducation et de promotion de la santé afin de prévenir les conduites à risques autour des addictions (usage, usage détourné et mésusage d'alcool, tabac, drogues illicites et médicaments psychotropes et autres addictions sans produit). Également organisme de formation, l'association accompagne les acteurs du territoire à la relation d'aide avec des personnes souffrant d'addictions ou ayant des conduites à risques, notamment.

- **Les Ambassadeurs en Santé Mentale des Yvelines**, dispositif porté par la Fondation Falret en partenariat avec Unis-cité, sont des jeunes volontaires en service civique qui ont pour mission d'aller vers les jeunes du territoire pour parler « santé mentale de pairs à pairs », dans un objectif de sensibilisation et de prévention. Leurs rôles consistent à lutter contre la stigmatisation, à faire évoluer les représentations sur les troubles psychiques et sensibiliser à la santé mentale, de repérer des jeunes en souffrance psychique et de les orienter vers les ressources locales de prévention et de soin.

- **Les Ateliers thérapeutiques mensuels** pour accompagner et soutenir les enfants de 3 à 11 ans endeuillés ou ayant un proche gravement malade, par l'Association Le Pallium.



© C. Lauté



© C. Lauté

## Saint-Quentin-en-Yvelines porte le Conseil Intercommunal en Santé Mentale (CISM) labellisé par l'ARS.

Le CISM est un espace de concertation et de coordination qui réunit les élus, les acteurs de psychiatrie, les représentants des usagers, les aidants et les professionnels du territoire dans l'objectif de définir et mettre la politique locale en œuvre en matière de santé mentale. Il comprend la cellule de gestion de situations dites complexes qui réunit les professionnels autour de situations individuelles de personnes en difficultés psychique.

L'Institut de Promotion de la Santé (IPS) a réalisé un état des lieux préalable des besoins et des attentes en terme de santé mentale sur le territoire de l'agglomération, à travers deux questionnaires, l'un à destination des acteurs et l'autre à destination des habitants.

Cette démarche a été mise en place en vue du lancement du Conseil Local de Santé Mentale Intercommunal, dont l'une des missions est de mener un travail d'observation.

Les résultats de cette enquête permettront de définir les grandes orientations du CISM I, de prioriser les thématiques de travail et de mettre en œuvre des actions spécifiques.

L'IPS est membre du Groupe de travail « santé mentale et logement sud Yvelines » réuni à l'initiative du Réseau de Promotion Santé Mentale Yvelines Sud (RPSM 78 - aujourd'hui Communauté Psychiatrique de Territoire 78) et de la Délégation départementale AORIF des Yvelines.

Les travaux du groupe ont permis d'écrire la **Charte départementale de partenariat Santé mentale et Logement en Yvelines** et de ses annexes, signée par la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Les objectifs de la charte sont de favoriser l'accès et le maintien dans le logement des personnes souffrant de troubles psychiques présupposés ou avérés (le logement représentant un des moyens de rétablissement et d'autonomisation), notamment par un meilleur accès aux soins et à l'accompagnement social.

La charte concerne un public souffrant de troubles psychiques :

- Suivi par une équipe sanitaire et qui a besoin d'accéder à un logement ;
- Ou hospitalisé avec un contexte de troubles dans le logement et qui doit le réintégrer ;
- Ou causant des troubles dans un logement social.

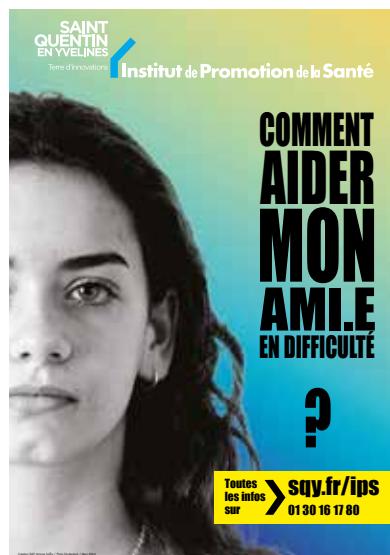
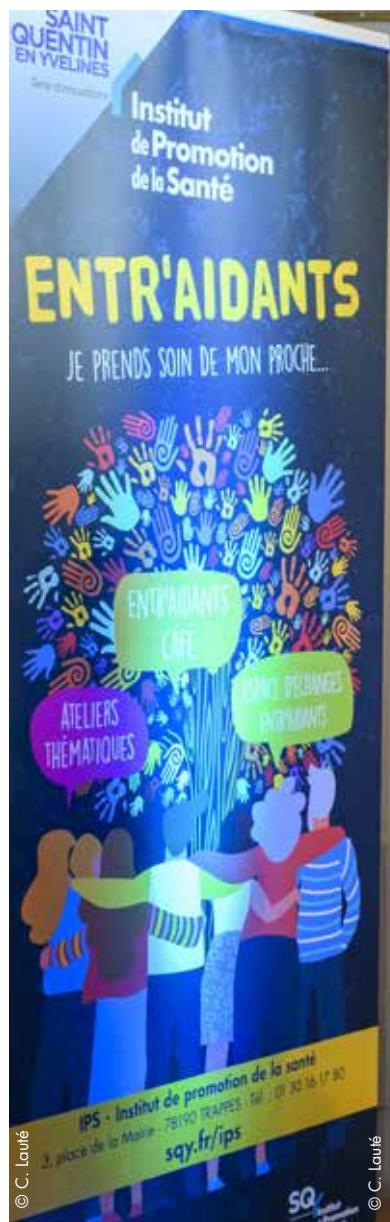
La charte départementale santé mentale et logement est annexée au Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) avec trois objectifs principaux :

- Faciliter l'accès, le maintien des personnes avec troubles mentaux sévères et persistants dans un logement en milieu ordinaire ;
- Faciliter l'accès aux soins et aux accompagnements des personnes logées (ou leur reprise) et prévenir les expulsions ;
- Améliorer la connaissance réciproque des bailleurs et des professionnels des secteurs de psychiatrie.



L'IPS pilote le groupe de travail «Aide aux aidants» réunissant des professionnels et des représentants d'usagers qui accompagnent des publics touchés par une maladie invalidante ou un handicap.

L'IPS met également en œuvre, un programme varié et itinérant d'actions d'accompagnement des aidants dénommé « ENTR'AIDANTS », sur l'ensemble du territoire, sous forme de rencontres, d'ateliers ou de groupes de parole, qui vise à apporter soutien, information, espace d'expression mais aussi détente et répit. L'objectif est de prévenir les risques d'épuisement physique et/ou psychique liés à leur engagement et de leur apporter le soutien nécessaire au bon déroulement de l'accompagnement qu'ils assurent quotidiennement auprès de leur proche.





10

# L'EMPLOI à l'agglomération

# 10

## L'EMPLOI à l'agglomération

*« Favoriser l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap et leur maintien dans l'emploi »*

**La Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines s'est engagée depuis plusieurs années dans une gestion coordonnée du handicap à l'égard de son personnel.**

Les actions menées impliquent le médecin du travail, l'infirmière, l'ergonome et les différents services de la direction des ressources humaines (DRH).

**Ces actions concernent le maintien dans l'emploi, les formations, les bilans de compétences, ainsi que les aménagements de postes des agents.**

Elles visent à l'amélioration des conditions de travail et de vie des agents de la Communauté d'Agglomération en situation de handicap, en leur proposant des postes en adéquation avec leurs contraintes médicales.

L'axe central de la politique handicap de Saint-Quentin-en-Yvelines est bien d'une part le maintien en emploi des personnes en situation de handicap et d'autre part l'amélioration des conditions de vie de ses agents.

La Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines procède en tant que de besoin à l'achat d'équipements, tels que :

- Bureaux ;
- Fauteuils ergonomiques ;
- Matériels informatiques.

Pour cela, Saint-Quentin-en-Yvelines n'hésite pas à faire appel à l'ergonome du CIG (Centre Interdépartemental de Gestion) afin d'ajuster le poste de travail au besoin spécifique de l'agent.

Pour l'amélioration des conditions de vie, Saint-Quentin-en-Yvelines s'intègre dans la boucle de financement notamment pour l'acquisition des appareils auditifs et des fauteuils roulants.

Les actions d'amélioration des conditions de travail des personnes en situation de handicap ont été menées avec le conseiller en prévention et le médecin de prévention.

**En 2024,  
Saint-Quentin-en-Yvelines  
a consacré :**

**Plus de 18 000 euros à l'aménagement de postes contre 7 583 euros en 2023**

Les contraintes des agents ont ainsi été prises en compte avec, à chaque fois, un aménagement du poste à la perte d'autonomie et à l'adaptation du logement.

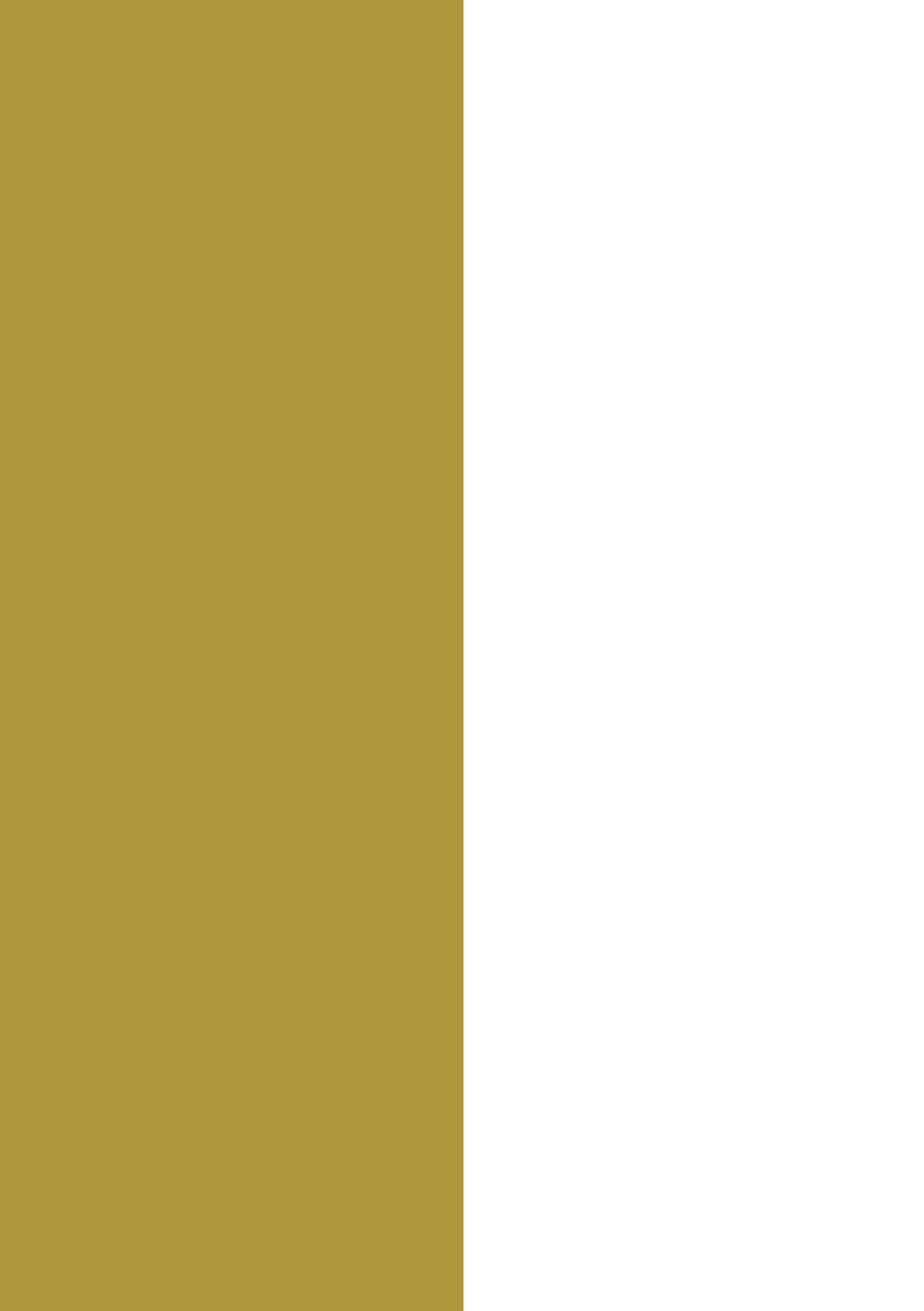
Ainsi, chaque année, lors de la semaine pour l'emploi des personnes handicapées (SEPH), l'action de sensibilisation conduite vise à partager de l'information sur les différents types de handicap et des aménagements possibles pour faciliter l'exercice des missions professionnelles des agents. Le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPH-FP) est également sollicité pour le financement d'actions spécifiques (sensibilisation, formation, aménagement de poste, matériels, etc.).



Des actions de communication et de sensibilisation au handicap sont réalisées chaque année auprès des agents avec à l'appui des clips vidéo, des BD, des conférences-débats et des ateliers.

Un marché réservé (marché passé avec le secteur protégé) a ainsi été conclu et renouvelé depuis 2013, avec l'ESAT de la Mare Savin pour l'entretien des plantes vertes disposées dans nos locaux.







PARIS 2024



**JEUX OLYMPIQUES  
et PARALYMPIQUES**

**2024**



# Jeux olympiques et paralympiques 2024

**Les 4 sites olympiques et paralympiques de Saint-Quentin-en-Yvelines ont accueillis près de 450 000 spectateurs.**

**Les sportifs français ont obtenu 13 médailles dont 7 médailles aux épreuves de cyclisme paralympiques.**

**Les JOP ont également permis de conforter l'accessibilité des sites sportifs et des infrastructures de transport tout en promouvant le parasport dans toute sa diversité et auprès de tous les publics, jeunes ou adultes.**



## Les projets d'aménagement

### La gare de Saint-Quentin-en-Yvelines – Montigny-le-Bretonneux

- Elle est désormais 100% accessible depuis les JOP.
- Aménagements réalisés : les quais ont été allongés et rehaussés, trois nouveaux ascenseurs, deux travelators (tapis roulants inclinés) et un élévateur PMR ont été posés.
- Installation de bandes de guidage au sol, dispositif de détection à la canne et balises sonores pour malvoyants/non-voyants.

### Les cheminements piétons

- Les cheminements piétons entre la gare de Montigny-le-Bretonneux et les sites olympiques ont été adaptés à la mobilité contrainte des publics en situation de handicap.
- Les 500 bénévoles recrutés par l'agglomération ont été formés à l'accueil et à l'accompagnement des spectateurs en situation de handicap dans leurs déplacements.

## Le soutien aux acteurs associatifs du territoire et promotion du handisport

### Projets associatifs soutenus touchant les personnes handicapées

- L'agglomération a soutenu 40 projets autour des JOP portés par 36 associations (pour un montant de 329 100 €), dont plusieurs spécialement destinés aux personnes en

situation de handicap : parmi les enjeux du Cahier des charges de l'agglomération figurait le déploiement du parasport sur le territoire.

Parmi ces actions :

=> Une rencontre sportive entre établissements médico-sociaux (action portée par la Fondation John Bost).

=> Tir à l'arc pour déficients visuels (action portée par l'association Compagnie d'Arc de Villepreux).

### Sensibilisation aux handicaps et aux sports inclusifs

• **Semaine olympique et paralympique à SQY** du 2 au 6 avril 2024 : journées d'inclusion dans 3 EHPAD du territoire les 4 et 5 avril avec l'objectif de réunir des jeunes & des séniors autour d'un « parcours motricité », réalisation de drapeaux-fresques pour changer de regard sur le handicap, découverte des parasports, etc.

• **Journée "Parascol'lympique" à Élancourt** : sensibilisation au handicap par le sport auprès des collégiens, avec ateliers de para tennis de table, boccia, handbike et course en aveugle.

• **Le club de tennis de table SQY Ping** a organisé un tournoi international French Open de para tennis de table avec le soutien du Département du 28 au 30 octobre à Voisins-le-Bretonneux.

Pas moins de 283 sportifs, athlètes et encadrants issus de 28 pays, ont participé à cet événement. Le nombre d'adhérents à la section para-tennis de table est passé de 15 à 30 (sur 500 adhérents).

- Les établissements scolaires de SQY se sont fortement mobilisés :** jeux Golf'Ympiques réunissant 250 collégiens au golf national le 30 avril (Sensibilisation au para-golf, notamment grâce à des simulations à l'aide d'un paragolfeur - assistance robotisée au maintien debout de la personne - et à des exercices reproduisant différents handicaps. Les élèves ont pris conscience des défis auxquels sont confrontés les golfeurs en situation de handicap).
- 3<sup>ème</sup> édition des olympiades du district UNSS de Saint-Quentin-en-Yvelines** réunissant 300 collégiens issus de 11 établissements le 12 juin : parmi les 10 ateliers proposés, deux proposaient du sport adapté (Relais aveugle avec guide et Relais aveugle avec aide sonore).

### Accès à la billetterie des épreuves se déroulant à Saint-Quentin-en-Yvelines

- Plusieurs milliers de billets ont été proposés aux associations de l'agglomération : 218 bénéficiaires étaient issus des établissements médico-sociaux du territoire.**







**FONDATION  
Anne De Gaulle**



# FONDATION Anne de Gaulle

**Crée en 1945 par Yvonne et Charles de Gaulle pour leur fille Anne, porteuse de trisomic 21, la Fondation incarne l'engagement familial pour l'accueil inconditionnel de tous.**

Depuis 80 ans, la Fondation reste fidèle à la vision et aux valeurs de ses fondateurs : respecter la dignité de la personne, proposer des habitats où se sentir chez soi, croire dans le développement du potentiel de chacun, l'accompagner jusqu'au bout de la vie.

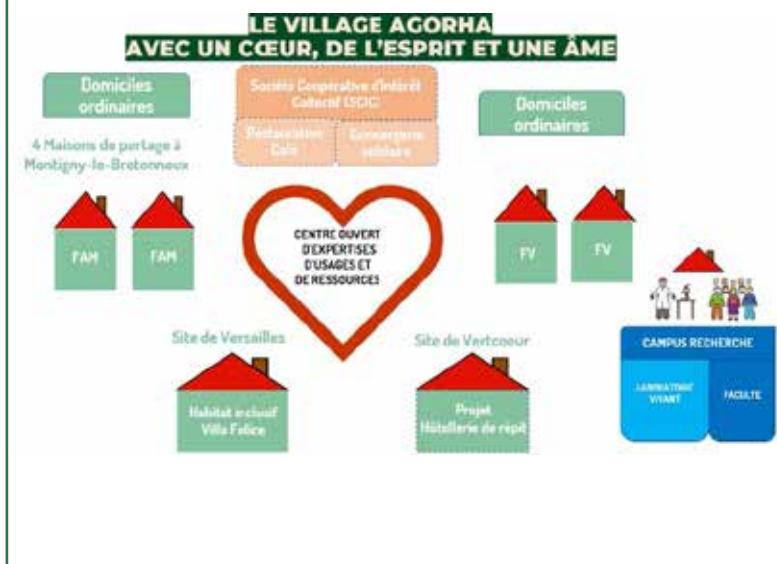
La Fondation porte deux lieux d'accompagnement dans les Yvelines : un foyer de vie à Milon-la-Chapelle et un foyer d'accueil médicalisé à Versailles.

La Fondation Anne de Gaulle poursuit son engagement pour ouvrir le champ des possibles avec les personnes et leurs familles. Ainsi est née l'idée d'un « Village » pour construire avec les personnes concernées des habitats et des accompagnements s'adaptant à leurs aspirations, de manière individualisée, tout au long de leur parcours de vie.

## Un village Laboratoire innovant dans les Yvelines

### Le Village AgorHa se compose de :

- Quatre Maisons de partage pouvant accueillir 100 habitants ;
- Un Centre Ouvert Expertises Usages et Ressources (COEUR) ;
- Un campus de recherche ;
- Un restaurant et une conciergerie.



**Le Village AgorHA**, qui ouvrira dès le 1<sup>er</sup> trimestre 2026, accompagne les résidents des établissements médico-sociaux handicap à devenir des « habitants », au cœur d'un Village favorisant l'autonomie et la pleine participation.

Construit autour d'un **Centre de ressources ouvert sur le territoire (CŒUR)**, le Village cultive l'esprit domiciliaire du « chez soi » au sein des quatre maisons partagées.

Le respect du rythme et des aspirations de chaque personne y est recherché, dans un objectif de la plus grande personnalisation de l'accompagnement.

Le Village a pour originalité d'intégrer accompagnement, innovation et recherche dans l'ensemble de ses lieux de vie. Il comprend un **espace dédié de recherche, d'enseignement et d'innovation**, où les 100 Villageois et leurs accompagnants s'impliquent étroitement. Ceux-ci sont soutenus et formés à devenir ainsi les chercheurs et acteurs de leur qualité de vie.

## Le CŒUR du Village : un centre de ressources au service de tous.

La mission principale du CŒUR est de constituer un centre territorial de ressources, apportant services et expertises.

Il a pour mission première de faciliter les choix et parcours de vie des personnes et de leurs proches aidants.

## Le CŒUR propose déjà 4 offres de service sur le territoire :

### CŒUR PARCOURS :

- Facilite les orientations au sein du parcours, l'accès aux droits et la construction des projets personnalisés ;
- Est présent auprès des personnes tout au long de leur accompagnement.

### CŒUR SANTÉ :

- Facilite les expertises médicales grâce à un réseau de partenaires.

### CŒUR AIDANTS :

- Soutient les familles et aidants en les orientant vers des ressources adaptées.

### CŒUR DE VIE :

- Favorise l'accès à la culture, aux loisirs, au sport, à la citoyenneté et au bénévolat, en valorisant les talents de chacun.

### CŒUR HANDI'AGE :

- Accompagne les personnes handicapées avançant en âge dans leur parcours de vie, en prenant en compte les enjeux du vieillissement.
- Propose un soutien spécifique aux aidants et aux professionnels pour adapter les pratiques aux besoins liés à l'âge.

Le CŒUR développe également une mission dite **d'appui ressource** pour soutenir les acteurs non spécialistes du handicap à créer les meilleures solutions inclusives.

## Des projets concrets sur le territoire pour favoriser l'accessibilité

### Focus sur le projet CAA'P Montigny

Ce projet en partenariat avec la ville de Montigny-le-Bretonneux vise à rendre les services municipaux et les lieux accessibles à tous sur le plan de la communication. Un certain nombre de futurs habitants du Village se trouvent en effet confrontés à des besoins complexes de communication, avec une oralisation partielle ou absente, et des difficultés de compréhension.

Dans cette perspective, le CŒUR développe une mission d'appui ressource pour déployer auprès des agents municipaux les stratégies et outils de la Communication Alternative Améliorée (CAA). Ceux-ci permettent aux personnes non ou partiellement oralisantes de communiquer partout, tout le temps et avec tous.

Des outils, notamment des Tableaux de langage assistés (TLA) vont ainsi mis en place à la Mairie, dans les maisons de quartiers, les Ecoles / Centre de loisirs, dans les lieux de musique, de danse et d'art pour aider les étudiants et les enseignants à échanger plus facilement. Les tableaux de langage assistés ont été co-produits avec les agents du CCAS.

Ce projet vise à permettre à chacun de s'exprimer et d'être compris, partout et tout le temps et de sensibiliser le grand public aux enjeux liés au droit fondamental de communiquer.

Un partenariat a également été engagé, dans cette même dynamique, avec les acteurs de la médiathèque de Saint Quentin en Yvelines.

Les actions de sensibilisation se poursuivront en 2025 par la diffusion de porte-clefs de communication aux agents municipaux et aux commerçants du quartier du Village.

## Focus sur le projet « CŒUR de ville » en partenariat avec SQY

Un travail partenarial est par ailleurs entrepris avec la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines pour prototyper une première version d'une application communautaire, dénommée « Cœur de Ville », visant à démultiplier les capacités de formation en ligne des habitants aux réflexes inclusifs. Une dimension ludique d'apprentissages et de challenges en ligne est recherchée. À cette fin, la Fondation Anne de Gaulle a reçu de la part de l'agglomération, suite à un appel en projets publié en 2024, une subvention communautaire de 25 000 euros.



## Notes



